

Activités du Groupe de réflexion Riviera, d'avril 2014 à fin mars 2015

Comme lors de l'exercice précédent, le Groupe de réflexion Riviera ne s'est réuni qu'une fois depuis la dernière assemblée générale. Certains de ses membres, au nom de tout le Groupe, sont pourtant intervenus à plusieurs reprises, avec aussi un important travail sur des dossiers.

Notre principal sujet de préoccupation reste la desserte du futur [Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais](#) dont le choix de l'emplacement exclut un lien direct avec la ligne du Simplon, malgré un éloignement d'à peine 600 mètres.

Pour rappel,

- le Groupe Riviera est à l'origine d'interventions diverses de la Citrap Vaud à ce sujet, par exemple pour faire réaliser une étude d'un transport hectométrique – espèce d'ascenseur horizontal – entre l'hôpital et une halte CFF, existante ou à créer ;
- accompagné par le Groupe Mobilité Chablais (GMC) et le Conseil lémanique pour l'environnement (CLE), il a, par ses démarches, amené le Grand Conseil vaudois à voter à l'unanimité en mai 2012 un crédit complémentaire de Fr. 250'000.- pour une telle étude.

Depuis notre dernière assemblée générale, ce sujet est apparu de deux façons pour le GR Riviera.

1°) A fin septembre 2014, une première version d'un rapport, réalisé par un bureau spécialisé et portant sur la faisabilité technique d'un transport hectométrique pour l'hôpital, a été présentée en détail à deux membres du Groupe Riviera, avec demande à la Citrap de formuler ses observations pour mi-novembre, ce qu'elle a fait après discussion au sein du Groupe Riviera puis du comité.

Les remarques de la Citrap ont entraîné une 2^e version du rapport technique, communiquée en février 2015 à nouveau à la seule Citrap.

Dans ses conclusions, ce rapport, actuellement non public, indique :

- sous réserve de deux vérifications qu'il faudrait encore faire, un transport hectométrique est possible au niveau du tracé et des correspondances avec les RER ;
- les coûts estimés de construction (35 à 40 millions de francs) et d'exploitation (1,3 million de francs par an) ne se justifient pas vu le nombre maximal de passagers prévu (600 à 800 par jour), avec en plus la crainte que le transport hectométrique n'enlève des voyageurs aux bus prévus de toute façon, ce qui entraînerait une diminution de l'offre, donc de la demande et des recettes, sur certaines de ces lignes de bus.

La Citrap est satisfaite de l'existence du rapport technique et de sa qualité, mais elle regrette que d'autres éléments en faveur du transport hectométrique ne soient, pour l'instant, pas pris en compte dans l'étude.

2°) En octobre 2014 puis en mars 2015, ces deux mêmes membres du Groupe Riviera ont participé aux 2^e et 3^e séances du **Groupe de concertation pour les projets liés à la mobilité pour le futur hôpital** ; Mme Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, a présidé ces séances, auxquelles participaient des représentants de différents services cantonaux, communaux ou intercommunaux de Vaud et du Valais, d'entreprises de transports, de Chablais Agglo, de l'hôpital, de l'ATE Vaud et du Groupe Mobilité Chablais. Des informations y ont été données sur le plan de mobilité prévu pour l'actuel hôpital puis le futur, le prolongement de la ligne de bus 201 des VMCV, la réorganisation des transports publics régionaux dans les Chablais vaudois et valaisan et l'opportunité d'une desserte de l'hôpital par un transport hectométrique.

Lors de sa 3^e séance, ce Groupe de concertation a décidé :

- l'étude sur le transport hectométrique ne sera pas poussée plus loin ;
- le rapport sera communiqué au Groupe Mobilité Chablais et à l'ATE Vaud, puis ces deux associations et la Citrap rencontreront la Direction générale de la mobilité et des routes pour en discuter.

Une 4^e et dernière séance du Groupe de concertation aura lieu en octobre 2015.

Le Groupe Riviera a encore été actif dans d'autres domaines. Ainsi, les deux mêmes membres

- ont eu plusieurs contacts avec le **Groupe Mobilité Chablais**. En particulier, sur invitation de celui-ci, ils ont participé – en mars 2015 à des discussions sur la mobilité ferroviaire dans les Chablais vaudois et valaisan (lignes AL [Aigle – Leysin] et AOMC [Aigle – Ollon – Monthey – Champéry], gare de Bex, liaison avec le futur hôpital Riviera-Chablais, etc.) ;
- en décembre 2014 et accompagnés de membres du comité de la Citrap, à une présentation par M. Pascal Bovey, délégué à la mobilité du Valais, des variantes d'éventuelles nouvelles infrastructures ferroviaires permettant de relier directement Monthey à la ligne CFF du Simplon.
- en novembre 2014 et à titre privé, se sont rendus à la fête organisée par le **Goldenpass** pour la [remise en service du funiculaire Vevey – Chardonne – Mont-Pèlerin](#) ; à cette occasion, un contact a été établi entre le GR Riviera et un responsable du Goldenpass.
- en juin 2014, en compagnie d'un 3^e membre du Groupe Riviera très entreprenant dans ce domaine, ont une nouvelle fois rencontré des représentants des CFF au sujet d'une éventuelle **liaison directe Chablais – Berne** par la [ligne du Train des Vignes](#). A fin 2013, les autorités concernées des cantons de Vaud et Fribourg ont décidé d'y renoncer : elles estiment inutile d'engager des frais importants (construction d'un aiguillage en courbe et en dévers à Puidoux-Chexbres, par exemple) sachant, entre autres, qu'il n'y aura quasi aucun gain de temps dès la mise en service, entre 2018 et 2025, des rames WAKO sur la ligne Genève – Berne – St-Gall ; de plus, le Train des Vignes, alors condamné, aurait dû être remplacé par des bus dans le bas de la ligne. Par contre, il n'est pas exclu que l'actuel Train des Vignes aille jusqu'à Palézieux dès que l'horaire et la disponibilité d'un sillon le permettront.

En mai 2014, le GR Riviera a délégué deux autres de ses membres pour représenter le comité de la Citrap au **Forum clients Mobilis**, où ils ont apprécié l'accueil et la bonne écoute de la part des responsables de Mobilis, en particulier à propos de la limite de validité de Mobilis sur la ligne des Pléiades.

Enfin, en février 2015, le GR est intervenu auprès des CFF pour demander que l'affiche des horaires des trains et bus de remplacement du soir entre Lausanne et Villeneuve, valables au moins jusqu'en juillet, présente dans les gares concernées, soit disponible telle quelle sur internet sous forme d'un document pdf et sur papier aux guichets des gares desservies. Une réponse incomplète nous a obligés à écrire à nouveau aux CFF.